Demande de contrôle d'une installation d'assainissement non collectif existante

Dans le cadre d'une installation d'assainissement non collectif (ANC) existante, vous pouvez demander un contrôle.

Mise à jour le 21 octobre 2020

Faire ma demande de contrôle

La demande de contrôle est à transmettre en ligne ou par courrier postal.

Centre Technique de l'Eau

Service des Eaux - 1 rue de Sercq

22000 Saint-Brieuc

02 96 68 23 50

du lundi au vendredi : 08 h 30 - 12 h | 13 h 30 - 17 h

Fermé le jeudi après-midi

Nous contacter via le formulaire en ligne

Ploeuc-L'Hermitage

L'accueil du

pôle de proximité de Ploeuc-L'Hermitage

est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 15.

Pour les communes de Saint-Carreuc et Plœuc-L'Hermitage, le numéro pour contacter un conseiller est 02 96 42 17 70.